



Elémentaire CAP de BOS / Maternelle LA FARANDOLE – PESSAC
Association reconnue d'utilité publique par le décret du 7 Août 1951
<http://fcpecapdebos.canalblog.com>

Anne Wimez
Présidente FCPE Cap de Bos- Farandole
Départementaux
15 rue des pélicans
33600 PESSAC

Monsieur L'inspecteur d'Académie
Directeur des services
de l'Education Nationale
Inspection Académique
BP 919
33060 Bordeaux Cedex

Pessac le 4 juin 2007.

Objet : maintien en fonction de Madame Luong (EVS administratif)

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous vous demandons vivement le maintien de Madame Luong au poste d'EVS administratif de l'Ecole Cap de Bos. Ce poste est très important pour l'école et il nous semble que la stabilité des personnels et des équipes apporte une continuité bénéfique pour l'ensemble de la communauté éducative.

Les raisons sont les suivantes :

- Madame Luong, quand la directrice, Me Fournier, est en classe, prend les messages de toutes les instances : mairie, IEN de la circonscription, parents d'élèves et ce avec beaucoup de sérieux.
- Elle assure une communication efficace entre la directrice, les enseignants, les agents de service, l'accueil périscolaire et assure la diffusion des nombreuses informations.
- Il lui est arrivé de faire face à une urgence, et elle a su s'adapter à la situation.
- Les tâches administratives qui lui sont confiées par la directrice sont réalisées avec sérieux et efficacité, ce qui permet de gagner un temps précieux.
- Elle a un excellent contact avec les enfants, elle a établi une véritable relation de confiance et les enfants l'apprécient.

Nous sommes d'accord pour constater que Madame Luong est une véritable courroie de transmission, et c'est un atout non négligeable pour que la communication circule efficacement. Elle réalise également des travaux de secrétariat comme l'archivage, le classement des documents, et certaines tâches concernant le logiciel « base-élèves ».

Nous sommes convaincus que vous serez sensible à nos arguments, nous restons dans l'attente de votre réponse et nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos respectueuses salutations .

Pour le conseil local,
Anne Wimez
Présidente FCPE CAP de Bos/Farandole

Copie à :

Monsieur Marois, recteur de l'Académie de Bordeaux
Monsieur Castelli, Inspecteur de la circonscription Pessac/Cestas
Monsieur le Principal du Collège Georges Rayet de Floirac
Monsieur Auger, Maire de Pessac
Monsieur Boutet, Adjoint au maire chargé de l'éducation
Madame Fournier, Directrice de l'école
Mr Dupon-Lahitte, Président FCPE départementale